



NOUS CONTACTER

Secrétariat

(418) 652-2105 poste 3530
st-yves@cssdd.gouv.qc.ca

Service de garde

(418) 652-2105, poste 3506
sdg.saint-yves@cssdd.gouv.qc.ca

HORAIRE DES CLASSES

Nous vous rappelons l’horaire des classes de nos écoles. Nous accordons une grande importance à la ponctualité et nous demandons votre collaboration afin que vos enfants puissent entreprendre leurs activités scolaires de façon ponctuelle. Il est donc important que les élèves soient présents sur la cour au son de la cloche.



Saint-Yves	Préscolaire	Primaire
Avant-midi	8 h 07 – 10 h 34	8 h 07 – 11 h 32
Après-midi	12 h 52 - 15 h 17	12 h 52 – 15 h 17

Dates importantes

- ♥ 5 au 9 février : Semaine des enseignants
- ♥ 12 février : Remise des bulletins (6^e année)
- ♥ 14 février : Saint-Valentin (Activité du conseil des élèves à venir)
- ♥ 14 février : Festival des flocons (Reprise le 29 février en cas de mauvais temps)
- ♥ 16 février : Journée pédagogique (Sortie à la BPA de Sainte-Foy, inscription obligatoire)
- ♥ 20 au 29 février : Période de réinscription à l’école et au service de garde
- ♥ 20 février : Pentathlon des neiges
- ♥ 29 février : Remise de bulletins (Préscolaire à 5^e année)
- ♥ 1^{er} mars : Journée pédagogique flottante (Baleine nomade, inscription obligatoire)
- ♥ 4 au 8 mars : Semaine de relâche, vécue à l’école Saint-Michel (4 au 7 mars, service de garde, inscription obligatoire)

Semaine des enseignants

Cette année, la semaine des enseignants aura lieu du 5 au 9 février. Nous tenons à souligner l’impact inestimable que les enseignants ont auprès des élèves d’année en année. Leur travail colossal fait vraiment la différence dans le quotidien de tous. Nous vous invitons à souligner à votre manière les bienfaits de leur présence auprès de votre enfant.

À Saint-Yves, c’est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

Période de réinscription

Entre le 20 et le 29 février prochain, vous devrez vous rendre sur le Portail Parent pour procéder à la réinscription de votre enfant à l'école et au service de garde pour l'année scolaire 2024-2025. Dès que la plateforme sera prête, vous recevrez un courriel de la part de l'école et du service de garde vous donnant des informations supplémentaires.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Absences

Toute absence d'un élève doit être signalée et motivée sur l'application MParent **avant 9 h 00**. La même procédure s'applique dans le cas d'un retard.

Vous pouvez également signaler l'absence de votre enfant au service de garde en utilisant le motif 11 (quittera plus tôt) et en indiquant le détail de l'absence dans la remarque. Ce motif se trouve dans la catégorie "Retard".

Arrivée des élèves



Afin de réduire les risques d'accident, les parents assurant le transport de leur enfant **ne doivent pas entrer sur le terrain de stationnement du Presbytère ni stationner dans les zones interdites aux abords des écoles.**

Pour la sécurité des enfants, l'accès au cul-de-sac de la rue Alexander est interdit aux voitures entre 7 h 35 et 8 h 25.



Fermeture de l'école

En tout temps, l'autorisation de fermer une école relève de la direction générale du Centre de service scolaire.

En cas de tempête, l'avis de fermeture est transmis par courriel à l'ensemble des parents et apparaît sur le site du Centre de service scolaire des Découvreurs à l'adresse suivante : www.csdecou.qc.ca. L'avis est également transmis aux différents médias avec la mention « Centre de service scolaire des Découvreurs ».

Lorsque la fermeture de l'école est confirmée avant le début des classes, **le service de garde est FERMÉ.**

Retour à l'école à la suite d'une absence pour maladie

Votre enfant peut revenir à l'école sous ces deux conditions :

- 24 heures sans fièvre
- 24 heures sans vomissements



Objets perdus

Pour éviter la perte d'objets personnels de vos enfants, nous vous invitons à identifier ceux-ci à son nom, cela nous aidera à les rendre à leur propriétaire. Lorsque l'objet n'est pas identifié, il sera envoyé dans le meuble qui se trouve dans l'entrée principale de l'école, n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil si certaines choses sont manquantes.

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

Des pigments et des fleurs

Pour une troisième année consécutive, la Fondation Monique-Fitzback est un fier partenaire du projet « **Des pigments et des fleurs** » dans le cadre du cours d'arts plastiques. Ce partenariat permet aux élèves de faire pousser à l'année des fleurs aux propriétés tinctoriales dans le local d'art. Ces fleurs nous permettront de commencer à teindre de la laine sous peu pour faire des tapisseries et des petites oeuvres. Grâce à la fondation, c'est 1500 \$ qui nous permettent de faire vivre des projets incroyables aux élèves en plus de les amener à réfléchir sur les choses qu'ils peuvent changer à leur échelle.



À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!
Bienveillance - Engagement - Respect